

Étaient présents : Mesdames Marjorie DUPÉ, Florence GERMON, Christelle SENECHAUD, Nadège FILHON, Nathalie REMEAU, Stéphanie GIRE, Marie-France DUPONT, Mélissa TOUCHARD, Sabrina GIRAULT

Messieurs Alain FONTANAUD, Michel ARNAUD, Éric ROBIN, Michel LEDOS, Loïc MOREAU, Marc BALABAUD, Wilfried GUIGNARD, Bertrand BOUCHER, Régis LACROIX

Absents excusés : Maxime LAMBERT

Mme Marjorie DUPÉ a été désignée secrétaire de séance.

A 19 heures 00 minutes, au Centre Rencontre de Saint Sauveur d'Aunis, sur convocation du 24 mars, de Monsieur le Maire, Alain FONTANAUD, se sont réunis les conseillers à la séance du Conseil Municipal (à huis clos compte tenu des conditions sanitaires) ayant pour ordre du jour :

- 1 Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 janvier 2021
- 2 Décisions d'intention d'aliéner reçues depuis le dernier Conseil Municipal
- 3 Urbanisme : rétrocession du lotissement La Concorde
- 4 Communauté de Communes : modification statutaire visant l'extension des compétences à la compétence « mobilité »
- 5 Finances : fixation des taux d'imposition 2021
- 6 Achat bâtiment coop : financement
- 7 Ecole : ouverture d'une classe en Maternelle, proposition de mise en place de structures modulaires.
- 8 Personnel : avancements de grade 2021.
- 9 Voirie : arrêté pour VC 10 réservée tracteurs et riverains.
- 10 Questions diverses

1- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 janvier 2021

Le compte rendu de la séance du 25 janvier est adopté à l'unanimité des présents.

2- Décisions d'intention d'aliéner reçues depuis le dernier Conseil Municipal

Le Maire fait un point sur les déclarations d'intention d'aliéner reçues depuis le dernier Conseil Municipal. Demandes pour lesquelles il n'a pas été envisagé de préemption.

Ont trouvés acquéreurs dans la Commune, 36 terrains (lotissements dans la zone de l'ancien centre équestre pour 31 parcelles et 5 terrains autres dans Saint Sauveur) ; 1 garage ; et 11 maisons.

3- Urbanisme : rétrocession du lotissement La Concorde

Point annulé, les délégations accordées au Maire au début du mandat ont permis la signature de cet acte.

4 -Communauté de Communes : modification statutaire visant l'extension des compétences à la compétence « mobilité »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes comme suit ; dans le paragraphe « Transports »

« Organisation de la mobilité : La communauté de Communes se dote de la compétence de la mobilité au sens du titre III de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code à la Communauté de Communes et ce sans reprise des services de transports régionaux exercés au sein du ressort territorial d'Aunis Atlantique (transports à la demande, transports scolaires) »

Le Conseil Municipal accepte cette modification statutaire à l'unanimité.

5- Finances : fixation des taux d'imposition 2021

Il convient de fixer les taux d'imposition pour la préparation de notre budget 2021.

D'après la simulation que nous avons reçu des services de la trésorerie, et compte tenu de la suppression de la taxe d'habitation, il convient de noter que la part qui était destinée au département sur les avis d'impôt foncier sera maintenant attribuée aux communes, en compensation de la perte de la taxe d'habitation.

Le produit attendu avec le maintien des taux actuels est de 625 166 € pour les taxes sur le foncier bâti (40.49%) et de 47 158 € pour le foncier non bâti (45.74%). Soit un total attendu de 672 324 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le maintien des taux actuels.

6- Achat bâtiment coop : financement

Lors du Conseil Municipal du 25 janvier 2021, il a décidé la préemption de l'immeuble dit « ex coop ». La procédure suit son cours, et il convient de décider de la manière de financer cet achat pour un montant de 72 000 €.

Il est proposé, compte tenu des taux faibles actuellement, d'avoir recours à un emprunt sur 7 ans.

Les loyers demandés pour le local commercial et l'appartement devant couvrir les remboursements de cet emprunt.

Le Conseil accepte à l'unanimité de recourir à l'emprunt pour la somme de 72 000 €.

Les démarches dans ce sens seront établies afin de faire cette acquisition au plus vite. La signature pourrait intervenir fin avril-début mai.

7- Ecole : ouverture d'une classe en Maternelle, proposition de mise en place de structures modulaires.

Il a été annoncé officiellement l'ouverture d'une classe à la rentrée prochaine en maternelle, ceci dans le cadre des directives gouvernementales de limitation des classes de grandes sections à 24 élèves.

Il convient donc de faire le nécessaire pour la mise en place de classe à la rentrée prochaine.

Nous avons étudié d'ores et déjà 2 sociétés pour la mise en place de structures modulaires avec sanitaires dans l'espace vert situé à proximité de la salle de motricité.

Le principe de la location est retenu pour cet investissement dans un premier temps.

Le coût serait d'environ 2000 € par mois pour 2 classes avec sanitaires

Nous allons inscrire les sommes nécessaires au budget, et continuons à travailler sur le sujet pour être prêts à la rentrée.

8- Personnel : avancements de grade 2021

Nous avons reçu du Centre de Gestion la liste du personnel promouvable pour l'année 2021.

Nous proposons l'avancement de 50% du personnel promouvable cette année.

Un personnel sera promu au 01/01/2021.

Compte tenu de sa situation actuelle, l'autre poste ne pourra être promu.

9- Voirie : arrêté pour VC 10 réservée tracteurs et riverains.

Les travaux de voiries pour la mise en place du nouvel échangeur réalisé par le département devant débutés prochainement, et afin d'éviter tout problème de sur-fréquentation de la route VC10 qui est en très mauvais état.

Mr le Maire, informe le Conseil Municipal qu'il prendra un arrêté afin de mettre cette voirie en accès réservé aux tracteurs et riverains

10- Questions diverses

- Les travaux de la Rue de la Cure débuteront ce mardi 30 mars.
- Le dépôt de pain prendra place dans le local rénové ce premier week end d'avril.
- Florence Germon fait part du montant dont aurait besoin le CCAS afin de pouvoir organiser les paniers de Noël en fin d'année.
- Régis Lacroix fait un point sur les espaces verts, et notamment sur le Mulsh qui doit arriver prochainement. Il a demande de l'aide pour l'étaler sur les parterres.
- Communication, le site internet est en cours de création et le bulletin municipal devrait pouvoir paraître dans le courant du printemps.
- Michel Ledos indique qu'il faut faire quelque chose rue de la Chapelle afin d'éviter le stationnement sur les trottoirs.
- Régis Lacroix demande à ce que la rue de Ligoure soit interdite aux poids lourds rue de Ligoure.
- Mr Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique devrait avoir lieu prochainement concernant l'installation d'éoliennes dans le secteur après la chapelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40

Marjorie DUPÉ



2021-03-01	Communauté de Communes : modification statutaire visant l'extension des compétences à la compétence « mobilité »
2021-03-02	Finances : fixation des taux d'imposition 2021
2021-03-03	Achat bâtiment coop : financement
2021-03-04	Personnel : avancements de grade 2021

Alain FONTANAUD	Maire	
Marjorie DUPE	1 ^{ère} adjointe	
Michel ARNAUD	2 ^{ème} adjoint	
Florence GERMON	3 ^{ème} adjointe	
Éric ROBIN	4 ^{ème} adjoint	
Mélissa TOUCHARD	Conseillère Municipale	
Christelle SENECHAUD	Conseillère Municipale	
Nadège FILHON	Conseillère Municipale	
Nathalie REMEAU	Conseillère Municipale	
Sabrina GIRAULT	Conseillère Municipale	
Marie-France DUPONT	Conseillère Municipale	
Stéphanie GIRE	Conseillère Municipale	
Michel LEDOS	Conseiller Municipal	
Wilfried GUIGNARD	Conseiller Municipal	
Maxime LAMBERT	Conseiller Municipal	
Régis LACROIX	Conseiller Municipal	
Loïc MOREAU	Conseiller Municipal	
Marc BALABAUD	Conseiller Municipal	
Bertrand BOUCHER	Conseiller Municipal	